

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL CAFFA SESSION 2025

Réunion d'information des candidats	Le <b>10 septembre 2024</b> à partir de 17h30 en visioconférence
Inscription	1 <sup>ère</sup> étape - inscription en ligne : du <b>9 septembre 2024 à 12h00 au 26 septembre 2024 à minuit</b> à l'adresse suivante : <a href="https://extranet.ac-dijon.fr/diplome/">https://extranet.ac-dijon.fr/diplome/</a>
	2 <sup>ème</sup> étape - validation de l'inscription : envoi de la confirmation d'inscription et pièces demandées par voie dématérialisée <b>au plus tard le 8 octobre 2024.</b>
<b>ADMISSIBILITÉ</b>	
Dépôt du rapport d'activité → rapport d'activité en 4 exemplaires matérialisés et 1 exemplaire dématérialisé	<b>Au plus tard le vendredi 10 janvier 2025</b> par voie dématérialisée par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:dec3@ac-dijon.fr">dec3@ac-dijon.fr</a>
Épreuve d'admissibilité	<b>Du lundi 27 janvier au vendredi 31 janvier 2025</b> Durée : 45 minutes par candidat (15 minutes d'exposé suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury)
Délibération du jury d'admissibilité	<b>Le vendredi 31 janvier 2025 au plus tard</b>
Résultats d'admissibilité	Publication sur le site <a href="http://www.ac-dijon.fr">www.ac-dijon.fr</a> courant <b>semaine 3 au 7 février 2025.</b> Possibilité de transmission de la grille d'évaluation à la demande du candidat par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:dec3@ac-dijon.fr">dec3@ac-dijon.fr</a>
<b>ADMISSION</b>	
Transmission du choix pour l'épreuve de pratique professionnelle (analyse de pratique ou animation d'une action de formation)	<b>Au plus tard le lundi 18 novembre 2024</b> Possibilité de modification du choix de l'épreuve à la demande du candidat par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:dec3@ac-dijon.fr">dec3@ac-dijon.fr</a>
Dépôt du mémoire → une version dématérialisée → 4 versions matérialisées	<b>Au plus tard le lundi 3 mars 2025</b> par voie dématérialisée par courriel <a href="mailto:dec3@ac-dijon.fr">dec3@ac-dijon.fr</a>
Épreuves d'admission	<b>1<sup>ère</sup> épreuve : Épreuve de pratique professionnelle (examineurs)</b> Période : du <b>6 janvier 2025 au 17 mars 2025</b> Durée : 60 à 90 minutes + 30 minutes d'entretien par candidat
	<b>2<sup>ème</sup> épreuve : Soutenance du mémoire professionnel (jury)</b> Période : du <b>lundi 24 mars au vendredi 28 mars 2025</b> Durée : 45 minutes par candidat (dont 30 minutes d'entretien)
Délibération du jury d'admission	<b>Le vendredi 28 mars 2025</b>
Résultats d'admission	Publication sur le site <a href="http://www.ac-dijon.fr">www.ac-dijon.fr</a> le <b>mercredi 2 avril 2025.</b> Possibilité de transmission des grilles d'évaluation à la demande du candidat par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:dec3@ac-dijon.fr">dec3@ac-dijon.fr</a>